Monitoring aux frontières

PROJET 21

Tendances clés - Juin 2026

Tchad - Urgence Soudanaise

L'analyse comparative des résultats du monitoring aux frontières entre mai et juin 2026 met en évidence des évolutions notables dans les dynamiques d'arrivées, les profils de déplacement et les risques de protection. Si les tendances globales confirment la prédominance des facteurs sécuritaires, les données révèlent une reconfiguration des zones d'entrée, une stabilisation des motifs de déplacement et une évolution contrastée des risques déclarés au cours du déplacement.

Flux transfrontaliers

Les activités de monitoring aux frontières ont permis d'interroger 661 ménages (1623 individus) en mai 2026, contre **1847 ménages (5402 individus) en juin 2026**, traduisant une augmentation significative du volume d'entretiens (**+1186 ménages**).

La répartition géographique des arrivées évolue sensiblement :
En mai, les flux étaient dominés par la province du Ouaddaï (47%), suivi de l'Ennedi Est (28%) et du Wadi Fira (25%) ;

En juin, les flux apparaissent beaucoup plus équilibrés entre les provinces du Ouaddaï (**35%**), de l'Ennedi Est (**33%**) et du Wadi Fira (**32%**).

Ces évolutions traduisent une dispersion des flux entre les principaux points d'entrée, contrastant avec la concentration observée les mois précédents.

Mobilité des ménages

La proportion de ménages déclarant avoir des membres restés au Soudan **reste stable à 41% entre mai et juin**, confirmant la persistance des situations de séparation familiale dans un contexte de déplacement forcé.

Les raisons associées évoluent légèrement:

- Manque de moyens de déplacement : **85% → 81%**;
- Décision volontaire de rester : **11% → 10%**,
- Crainte d'arrestations arbitraires : **4% → 7%**,

Ces évolutions mettent en évidence la prépondérance continue des contraintes logistiques dans les dynamiques de séparation familiale, tandis que les facteurs liés à la sécurité, bien que secondaires, enregistrent une légère remontée. Elles traduisent une mobilité fortement entravée, limitant le regroupement familial malgré la poursuite des arrivées.

Motifs de déplacement

L'insécurité liée au conflit armé demeure le principal facteur de déplacement, avec une hausse (**56% → 64%**), confirmant la centralité des dynamiques sécuritaires.

Les persécutions poursuivent leur baisse (29% → 25%), tout en restant un facteur structurant.

Les facteurs secondaires évoluent peu :

- Manque d'accès aux opportunités économiques (**8% → 7%)**
- Réunification familiale (**6% → 2%)**
- Fuite préventive (**1% → 1%)**

Dans l'ensemble, ces tendances confirment la prédominance des facteurs sécuritaires, malgré atténuation relative des facteurs secondaires observée en mai.

Exposition aux violations

La proportion de ménages déclarant avoir subi au moins une violation des droits humains reste quasi stable (**54% → 53%**), indiquant un niveau d'exposition globalement constant.

La typologie des incidents évolue :

- Agressions physiques : **23% → 22%**, en baisse
- Extorsions de biens : **23% → 20%**, en baisse ;
- Taxes illégales : **8% → 7%**, en recul ;
- Arrestations arbitraires : **1% → 2%,** en hausse

Ces tendances reflètent une stabilisation, voire une légère atténuation des risques rapportés, qui peut refléter à la fois des évolutions contextuelles et des effets liés à la couverture élargie de la collecte en juin.